

Appel à contribution pour le 4^e numéro de la revue du RIRS

Etant une tribune interuniversitaire, la revue du RIRS vient de voir le jour grâce au concours et aux contributions de ses collaborateurs et collaboratrices qui adhèrent à son positionnement académique indépendant. Appelée à paraître régulièrement deux fois par an, à raison d'un numéro par semestre, aux mois de juillet et de février, elle promeut l'édification de la pensée constructive en donnant la parole à des universitaires nationaux et internationaux animés par des valeurs humanistes universelles.



Dans son 1^{er} numéro, la revue s'est consacrée aux impacts de la COVID-19. A travers une palette diversifiée de rubriques, l'équipe de rédaction a mis en perspective des problématiques poignantes touchant à différents secteurs.



Dans son 2^e numéro, la revue entend interroger l'humanité sur l'étendue de sa responsabilité quant à son évolution que ce soit en provoquant, en triomphant ou en échouant face à différentes crises planétaires qui ont conditionné son progrès.



Dans son 3^e numéro, la revue du RIRS s'intéresse à l'éducation en tant qu'objet de valeur entretenu quotidiennement que ce soit en modes intrapersonnel, interpersonnel, micro ou macro. Nécessairement liée à l'individu comme à la collectivité, l'éducation est, outre un droit fondamental, une vocation répercutée partout sur le globe suivant les environnements géographiques, les contextes historiques, politiques, sociaux, économiques et culturels.









Dans son 4e numéro, la revue du RIRS s'arrête sur les « soft skills ». Ce mot vedette aurait émergé au sein de l'institution militaire américaine dans les années 60 du XXe siècle pour désigner des formes de compétences non liées aux manipulations techniques ou mécaniques. Selon Jérémy Lamri, entrepreneur lauréat de l'Université d'Oxford et de HEC Paris, c'est « le Commandement des Forces Armées Américaines qui consacre et définit en 1972 les soft skills, comme " les compétences professionnelles importantes qui impliquent peu ou pas d'interaction avec les machines et dont l'application sur le lieu de travail est assez généralisée " »*.

Depuis, le développement des soft skills s'est aligné sur les mutations socio-économiques mondiales provoquées par les révolutions industrielles, les innovations technologiques et la recherche continuelle de la polyvalence au sein des entreprises. Celles-ci se sont, en effet, rendues compte de la complexité de leur exigence qui devait trouver un écho dans les politiques et les recherches menées dans le secteur de l'éducation et de la formation. Ainsi, longtemps durant, l'on a favorisé le renforcement des capacités mentales au détriment des contenus causant ainsi ce que Philippe Meirieu appelle la « transférabilité des acquisitions ». Selon lui, l'essor exponentiel des savoirs est à concilier avec les besoins instants de la société : « Il est donc clair qu'on ne peut pas tout enseigner, d'où la nécessité de réfléchir sur les savoirs qu'il est pertinent de transmettre. D'autant que les choix que l'on effectue entre les savoirs ne sont jamais neutres »** . L'avènement du XXIe siècle a, alors, été marqué par l'effervescence des études en sciences humaines, en management et en RH focalisées désormais sur de nouvelles compétences qui rompent définitivement avec la vision taylorienne de la fonction. Outre ces recherches, des rapports publiés par l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) ou encore le World Economic Forum, ont permis d'actualiser les référentiels métiers en harmonisant la description objective des qualifications requises pour les postes à pourvoir et le modèle de la compétence qui élargit le spectre des activités de la personne-ressources. Ainsi, les compétences techniques directement liées à la maîtrise d'un domaine ou d'un secteur d'activités ne peuvent suffire pour garantir la croissance économique des organisations étant donné que celles-ci dépendent, de nos jours, aussi bien de la personnalité de la recrue que de ses aptitudes et talents à générer une dynamique sociale propice au maintien de la productivité au seuil réclamé.

Par ailleurs, si l'on considère que l'éducation et la formation constituent le premier palier à franchir avant l'accès à la vie professionnelle, l'anglicisme « soft skills » devient difficile à apprivoiser surtout lorsqu'il s'agit de le greffer à une politique de réforme institutionnelle. C'est le cas de tous les pays qui ont opté pour le modèle de la compétence dont le Royaume du Maroc pressenti pour mettre en place le cycle Bachelor à la place du système LMD. Les contraintes économiques macrostructurelles associées à l'employabilité et l'insatisfaction des acteurs économiques quant à l'adéquation des formations au marché du travail motivent grandement cette réforme dont les tenants et les aboutissants sont déjà engagés sur la voie d'une réflexion multidimensionnelle :

1>Dimension terminologique:

• L'adoption de l'anglicisme « soft skills » : le positionnement francophone est-il en difficulté face aux acceptions du terme « compétences » ?

2>Dimension politique:

• Est-il nécessaire et pertinent d'articuler les formations disciplinaires sur les « soft skills » pour rentabiliser les débouchés universitaires ?

3>Dimension socio-économique:

• Quel genre de transformations sociétales et environnementales cherche-t-on à promouvoir au sein des entreprises en s'intéressant aux problématiques comportementales ?

^{***}Fournier, P. R. P. M. (2016, 7 avril). L'aventure des savoirs. Sciences Humaines. Entretien avec Philippe Meirieu (Hors-série (ancienne formule) N° 24 - Mars/Avril 1999) https://www.scienceshumaines.com/l-aventure-des-savoirs_fr_11859.html

4> Dimension sociale:

• Si les soft skills, selon certains professionnels, désignent des « compétences comportementales qui ne s'apprennent pas à l'école »***, les intégrer dans les programmes de formations signifierait-il la faillite de la cellule familiale en tant que première « école » fréquentée par le sujet apprenant ?

5> Dimension humaniste:

• Jusqu'à quel point la promotion des « soft skills » pourrait réparer les séquelles des crises identitaires, des rapports discriminatoires entre genres ou encore des traditions collectivistes situées aux antipodes de l'expression de l'individualité ?

Ces pistes de réflexion ne sont pas exhaustives. Elles pourraient convoquer d'autres questionnements pertinents.

La revue du RIRS couvre tous les champs disciplinaires. Elle encourage ainsi tous les universitaires, professionnels et chercheurs à y développer des réflexions rigoureuses suivant divers angles d'approche. Dans l'immédiat, la langue de publication est le français. Par ailleurs, comme la revue vise, dans le futur à répliquer ses éditions en d'autres langues vivantes, elle fera volontiers place à 1 article en arabe et à un 1 article en anglais.

Les propositions doivent être sous forme de résumés présentés suivant ces modalités :

- •Les soumissions doivent se présenter sous forme de résumés en français n'excédant pas 700 mots avec 7 mots clés ; les soumissions en arabe ou en anglais doivent être doublées d'un résumé en français avec 7 mots-clés également.
- •Les auteurs doivent s'identifier en mentionnant : leurs noms complets, leurs affiliations et leurs emails ;

Les propositions des soumissionnaires seront évaluées en double aveugle par un comité de lecture constitué d'enseignant-e-s chercheur-e-s publié-e-s à l'échelle nationale et internationale. Elles doivent être envoyées sur l'adresse : reseau.rirs.contact@gmail.com

- Les soumissions retenues doivent être développées en textes dont la longueur est comprise entre 2000 et 10000 caractères (espaces compris) ;
- •Les textes intégraux des articles doivent être saisis en TimesNewRoman 12, avec un interligne 1,5, justifié ;
- •Format de page : A4, portrait ;
- •Marges 2,5 cm en bas, en haut, à droite, à gauche ;
- •Les mots et expressions en langue étrangère doivent être saisis en italique ;
- •Pour les références bibliographiques, les normes de l'APA seront de mise ; pour convertir ses références suivant ces normes, voici un site rapide d'accès : https://www.scribbr.fr/generateur-apa/

^{***} Cornak. (2021, 9 juin). Que sont les soft skills ? Définition de ces compétences - Cornak. Formation Soft Skills | Cornak. https://www.cornak.com/les-soft-skills/que-sont-les-soft-skills/

Dates importantes

Lancement de l'appel : 13-09-2021

Dernier délai pour la réception des propositions de résumés : 13-12-2021

Réponses aux soumissionnaires : 21-12-2021

Dernier délai pour recevoir les textes définitifs : 21-01-2022

Publication en ligne du numéro 4 : 22-02-2021